

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 3

Rubrik: Suisse actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Christiane Brunner: le patriarcat a fait la loi!

Malgré notre immense déception, Christiane Brunner est, et restera, le symbole d'une cause qui nous est chère.

Portrait de celle qui a osé afficher son féminisme à la face des Suisses.

C'était en 1971, alors qu'elle était avocate stagiaire à mi-temps et jeune mère d'un bébé de quelques mois, que j'ai fait la connaissance de Christiane Closset. Elle recevait chez elle, avec son mari, des amis, anciens étudiants en droit comme elle, et leur professeur qui n'était autre que mon mari.

J'avais déjà remarqué son intérêt pour le sort des femmes travailleuses, son art de la convivialité, sa gaieté, son naturel.

Quelques années plus tard, très jeune avocate, elle accepte de défendre devant le Tribunal fédéral la jeune institutrice neuchâteloise Loup, engagée avec un salaire inférieur à celui de ses collègues masculins pour un travail de valeur égale. Procès qu'elle gagna. Cette victoire fut le début d'une carrière dans les assurances sociales puis d'avocate dans le «collectif de défense» où tous les collaborateurs étaient rémunérés de la même manière, pour devenir se-

crétaire syndicale puis présidente de la FTMH. Membre de la commission fédérale de l'AVS-AI, elle voulait à tout prix améliorer le statut des femmes qui, gagnant moins que les hommes et prenant leur retraite plus tôt, ont trop souvent des retraites minimes.

Courage et ténacité

C'étaient alors des journées entières passées à calculer. Christiane adore la mathématique. Une courbe logarithmique ne lui fait pas peur. Pour trouver des solutions au splitting, faire une brèche dans les préjugés d'une administration fédérale toute puissante, il faut des connaissances, de l'imagination et surtout beaucoup de courage et de ténacité. Qualités que Christiane possède à cent pour cent. Puis elle vint habiter en face de chez nous. Souvent nous rentrions



Christiane Brunner avec son professeur de droit du travail, Alexandre Berenstein, qui fêtait ce jour-là ses 80 ans.

Qui a peur de Christiane Brunner?

Nous ignorons les poids réels qu'a eu finalement une certaine lettre sur les résultats de l'élection du 3 mars dernier. La réaction d'une lectrice, que nous publions ci-dessous, résume bien ce qu'au sein du comité cet abject torchon unanimement nous inspire.

Un groupe de citoyens a décidé courageusement, par une lettre anonyme, de dénoncer ouvertement la candidature de notre future conseillère fédérale genevoise.

Christiane Brunner est attaquée, non pas parce qu'elle est une juriste dynamique, directe, intelligente, travailleuse, imaginative, courageuse, européenne, connaissant bien le monde du travail, ayant le sens de la communication et parlant de surcroît le suisse allemand (par les temps qui courent), mais à cause de sa vie privée de femme indépendante.

Hé oui! Nous en sommes là!

Il faut croire qu'il y a peu d'arguments contre elle pour s'abaisser à ce type de considérations. (...)

Il paraît que le Père Ubu est content. Enfin on va pouvoir s'occuper de choses sérieuses. La Suisse va ressembler à un grand pays, non pas à la France (plutôt discrète quant à la vie privée de ses élus) mais à la Grande-Bretagne qui masque ses difficultés et son chômage par l'étalage des secrets d'alcôve de son aristocratie.

Bref, nous avançons à grands pas sur la pente savonneuse de la pudibonderie hypocrite.

Ce groupe de courageux citoyens anonymes a du pain sur la planche car il lui faudra, maintenant, aller guigner du côté de tous nos élus fédéraux qui devront élire Christiane Brunner. Savoir si la vie privée de chacun de ces messieurs (les femmes élues fédérales étant quantité négligeable) correspond au profil helvétique (un divorce sur trois couples) quel est le pourcentage de rencontres, de maîtresses et pourquoi pas les fantasmes? etc. Enfin, la transparence, si à la mode, sera à l'ordre du jour. (...)

Et pourquoi ne pas publier un «Who's Who»? Ce serait amusant de connaître les aventures amoureuses de nos élus, de les comparer. Cela nous distrairait du chômage galopant et de nos trous financiers. (...)

Que celui qui n'a jamais pêché jette la première pierre. Il paraît que le ridicule tue... On va voir ça...

Jeanne Blanchet, Confignon
Veuve, institutrice à la retraite et hors parti

ensemble les soirs de Grand Conseil. Dans la voiture, nous nous racontions nos histoires. Elle était alors présidente suisse du syndicat SSP, avocate et députée.

Quelle femme attachante, sensible, intelligente, imaginative. Sachant ce qu'elle veut, elle a l'ambition et l'autorité pour le réaliser. Lorsqu'il faut débloquer des situations de conflits, elle sait trouver des brèches et faire de nouvelles propositions. C'est pourquoi aussi en tant que mère elle a réussi dans l'éducation de jeunes adolescents, là où d'autres n'étaient pas arrivés.

Christiane a aussi le sens de la fête. Elle sait amuser et s'amuser. Lorsque mon mari a eu 80 ans elle a organisé et rédigé en secret avec des amis une série de sketches et de chansons. La représentation eut un énorme succès devant le public enchanté, émerveillé par la fantaisie de cette juriste syndicaliste.

Bref, c'est une femme qui sait mettre les gens (hommes et femmes) de son côté. Quand il a fallu convaincre l'USS de lancer la grève des femmes du 14 juin 1991, son féminisme persuasif, son art de savoir commander sans imposer ont été déterminants.

Quelle autorité, quel cran, quelle solidarité dans cette mince femme blonde!

Conseillère fédérale ou pas, Christiane Brunner n'est pas encore au sommet de sa carrière sociale, politique et féministe.

Jacqueline Berenstein-Wavre

A l'écoute des plus défavorisées

Invitée à Lucerne le 6 février dernier par le Zonta International, Helvi Sipilä est venue plaider la cause des femmes du tiers monde.

La Journée mondiale de la femme, proclamée par les Nations Unies, est un témoignage de leur attention à la situation juridique et socio-économique des femmes. Elle est en ce 8 mars une occasion de rappeler le rôle qu'y a joué Helvi Sipilä, secrétaire générale adjointe de 1972 à 1980. C'est elle qui a, entre autres, lancé l'Année internationale de la femme en 1975, précédée d'une intense campagne en faveur de l'inscription dans les constitutions nationales du principe de l'égalité, et de la création dans chaque Etat de mécanismes pour son application.

Aide au développement

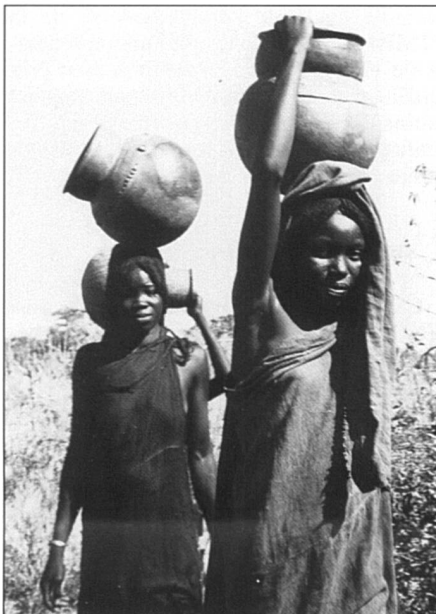
Helvi Sipilä a aussi marqué son passage aux Nations Unies par la création du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

Son but est de réaliser des projets d'aide au développement qui atteignent véritablement les femmes les plus défavorisées du tiers monde. Il veille également à ce que les programmes des Nations Unies tiennent compte des besoins des femmes et de leur point de vue. Il est alimenté par des contributions volontaires des Etats membres des Nations Unies – et aussi de la Suisse! – et par des dons privés, notamment des principales organisations féminines internationales.

Il n'est pas possible de parler des quelque 800 programmes que l'UNIFEM a déjà soutenus pour des femmes travaillant dans le secteur coopératif, la production alimentaire, l'approvisionnement en eau et en combustible, les services de santé, les petites entreprises et leur gestion, etc. Mais il faut signaler le rapport *Les femmes dans le monde*, tendances et statistiques 1970 et 1990, préparé avec le soutien de l'UNIFEM et en collaboration avec l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Bureau de statistique et la Division pour la promotion de la femme.

Ce rapport est fondamental parce qu'enfin il dévoile une réalité que trop de gouvernements se refusent encore à admettre: la pauvreté des femmes, la somme de travail qu'elles effectuent, leurs difficultés spécifiques, qui se poursuivront tant que les femmes resteront «statistiquement invisibles».

Tout simplement déjà, les soixante à nonante heures de travail par semaine des



Un quotidien particulièrement dur pour d'innombrables femmes du tiers monde.

femmes pour chercher l'eau, ramasser le bois, moudre à la main les grains nécessaires pour faire les «tortillas» de la famille.

Deux grandes conférences internationales ont déjà souligné l'importance essentielle de ne pas laisser les femmes en marge du développement socio-économique, car sans elles il n'y a pas de solution possible aux grands problèmes du monde: la conférence de la population à Bucarest en 1972 et celle sur l'alimentation à Rome en 1974. En 1992, le Sommet de la Terre (officiellement Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, voir FS octobre 1992), a montré à nouveau la femme comme un élément charnière, cette fois lorsqu'il s'agit de faire coïncider les exigences d'un développement durable (*sustainable*) et celles de la protection de l'environnement. A travers leurs organisations, les femmes ont pu faire entendre leurs voix. La Planète femme a pu faire parvenir, avec l'appui de l'UNIFEM, aux organismes officiels, essentiellement masculins, un document qui a été intégré dans l'Acte final de Rio.

Parmi les très nombreuses recommandations de cet Acte final qui concernent le rôle des femmes, je ne puis relever que deux points: la nécessité de donner aux

femmes les moyens de mettre ces recommandations en œuvre, et la nécessité absolue, qui revient sous divers chapitres, de renforcer l'information sur les problèmes démographiques.

Pour le reste, on peut se borner à dire qu'il s'agit essentiellement de réaliser les objectifs de la Conférence des femmes à Nairobi en 1985, d'autant plus qu'on parle déjà de celle de Pékin en 1995.

Récolter des fonds

Depuis qu'elle a pris sa retraite – officielle – Helvi Sipilä parcourt inlassablement le monde pour faire connaître l'UNIFEM, notamment pour susciter la formation de comités nationaux dont le rôle est d'informer l'opinion publique, de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils soutiennent l'UNIFEM, de récolter des fonds.

Helvi Sipilä était à Lucerne le 6 février. Une rencontre avait été organisée par la branche suisse du Zonta International*, l'une des organisations qui ont le statut consultatif auprès de l'UNIFEM. Quelque huitante représentantes d'associations suisses et de journalistes ont répondu à l'invitation.

Le but était de tâter le terrain, de se rendre compte si l'on peut envisager la création d'un comité suisse UNIFEM autour des besoins des femmes du tiers monde, comme il y a un comité UNICEF autour des besoins des enfants. L'écho a été positif, un petit groupe de travail a été désigné pour approfondir la question. Mais en tout cas la rencontre a montré de quel prestige Helvi Sipilä jouit encore, et quelle reconnaissance les femmes lui gardent.

Une participante au Sommet de Rio a pu conclure que «la présence des femmes a représenté avant tout une fonction poétique» (FS octobre 1992, p. 19). Mais pour transformer les recommandations en réalité, et elles sont importantes pour les femmes, il s'agit dans chaque pays d'établir un plan d'action et de surveiller le suivi. Ce pourrait être une vocation pour un comité suisse UNIFEM.

Perle Bugnion-Secretan

* Club de services analogue au Rotary, œuvrant pour la promotion féminine, notamment par la formation et la création de programmes générateurs de revenus.